

## Perpignan : les accompagnantes d'élèves en situation de handicap réclament des salaires "décents"



Social, Vocal, Perpignan, Education

Publié le 03/06/2021 à 19:26 , mis à jour à 19:30

Ce jeudi 3 juin, une centaine d'accompagnantes d'élèves en situation de handicap (AESH) se sont mobilisées en centre-ville de Perpignan et devant l'inspection académique pour réclamer une augmentation des salaires. Pour mémoire, elles ne touchent actuellement que 765 euros nets par mois pour 24 heures par semaine en début de carrière.

*"On est le 3 et j'ai déjà entamé mon autorisation de découvert..."* En ce jeudi, Nathalie, 55 ans, laisse éclater sa colère devant le portail de l'inspection académique. Aux côtés d'une trentaine de ses collègues accompagnantes d'élèves en situation de handicap. *"Avec mon seul salaire d'AESH (environ 760 euros par mois), une fois le loyer et les charges payés, il ne me reste que 150 euros pour vivre, poursuit-elle. Pour m'en sortir, je travaille comme serveuse en saison et le week-end. Enfin, quand les restos sont ouverts..."*

Aux yeux de Karim El Ouardi, le président du syndicat Snalc, qui appelait au rassemblement devant l'inspection, la situation est tout simplement scandaleuse : *"Malgré la nouvelle grille salariale votée lors du conseil académique de janvier, 80 % des AESH du département sont maintenues sous le seuil de pauvreté (moins de 1063 euros par mois). C'est pourquoi nous réclamons un vrai statut pour les AESH, une augmentation significative de leurs salaires et la généralisation des contrats de 30 ou 35 heures pour celles qui le souhaitent."*

“

*Ces enfants ont besoin de stabilité*

”

Des revendications similaires à celles de l'intersyndicale CGT-FSU-FO-Sud, dont la manifestation pour les AESH a réuni environ 70 personnes dans la matinée en centre-ville. *"Il y a aussi la problématique des pôles inclusifs d'accompagnement localisés (Pial), qui visent à mutualiser les AESH sur plusieurs établissements, complète le porte-parole de l'intersyndicale, Nicolas Ribo. Avec ce système, une AESH peut avoir plusieurs enfants à prendre en charge et un même enfant peut aussi avoir plusieurs AESH. Ça complique les choses. Ces enfants ont souvent besoin de stabilité."*

Forte de ces arguments, l'intersyndicale réclame, comme le Snalc, l'abandon pur et simple des Pial.